



Commune de BERNEX

Dans sa séance du 13 septembre 2022, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

1. ES 9-2022-36 : crédit de CHF 259'000.- TTC pour la réfection des routes et des chemins 2022

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

DECIDE

1. D'approuver la demande de crédit ES 9-2022-36 pour la réfection des routes et des chemins 2022.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 259'000.- TTC destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe en 2023.
5. De prendre acte qu'une participation de la commune de Laconnex est estimée à CHF 4'874.10 TTC.

2. DS 7-2022-35 : crédit de CHF 101'000.- TTC pour la rénovation des abris joueurs des terrains A et B de football

Le Conseil municipal, par 21 oui et 1 abstention (22 votants)

DECIDE

1. D'approuver la demande de crédit DS 7-2022-35 pour la rénovation des abris joueurs des terrains A et B de football.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 101'000.- TTC destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe en 2023.

Le délai pour demander un référendum expire le : 31 octobre 2022

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Bernex, le 21 septembre 2022

La Présidente du Conseil municipal :
Julie Honegger